FNAC Info
Bulletin mensuel interne d'information de la
Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

MESSAGE DU PRESIDENT

Les Journées Bleujonquille et Sidi-Brahim se sont déroulées dans de très bonnes conditions climatiques, ce qui a favorisé l'accueil des visiteurs en nombre. Elles sont effectuées dans le cadre des Journées du Patrimoine, donc ouvertes à tous.

Merci à tous les participants de nos amicales et leurs amis. Nous espérons l'année prochaine accueillir davantage de Fanions et représentants amicalistes. Nous nous y préparons dès à présent.

Dans un tout autre sujet : nous avons été victimes de notre succès concernant le calendrier version 2019. En effet, ayant pris comme référence 2018, nous avons réalisé notre commande à 110 % de celle-ci. Or, à ce moment précis nous sommes au seuil de rupture. Aussi, nous allons réitérer une commande. Seulement nous vous conseillons de bien vouloir nous adresser vos besoins ponctuels (pour ceux qui n'auraient pas passé de commande jusqu'à ce jour ou pour des compléments dont vous auriez besoin). Nous honorerons l'ensemble des demandes déjà enregistrées et celles à venir. Ne tardez pas ! Vous trouverez toutes les informations utiles dans ce FI, et en vous rapprochant de notre responsable boutique achats@bleujonquille.fr

Je vous souhaite à tous un bon mois d'octobre, pourquoi pas un "été indien".

Avec toutes mes amitiés

René Watrin
Président national

Numéro 95

Octobre 2018

Sommaire :

- Fédération
  - A retenir
  - Le mémorial
  - Centenaire 1918-2018
  - Sites chasseurs
- Une photo, une histoire
- 8ème BC
- Boutique

Directeur de rédaction :
- René WATRIN

Infos-Communication :
- Yvick HERNIOU

Réalisation :
- Thierry GUYON

Contact :
webmaster@bleujonquille.fr

Site :
https://bleujonquille.fr

FEDERATION

Dates à retenir :

06 & 07/10/2018 : Sidi-Brahim de la Lozère Marvejols (48)
07/10/2018 : AG Sidi-Brahim de Rambervilliers (428)
09/10/2018 : Saint-Hubert : Signature de la charte entre l'Amicale 418 et la Section Chasseurs Ardennais Marche-en-Famenne (Belgique) Camp du roi Albert - 9h30
14/10/2018 : 11h00 Dépot de gerbes au Monument des goumiers + 23ème Marche des Diables Bleus Cap Saint-Amarin (68)
27/10/2018 : 10h00 Commémoration Ramskapelle Belgique Nieuport-Ramskapel (Belgique)
28/10/2018 : Sidi Brahim Seine-Maritime (704) Biville-la-Baignarde (76)

MEMORIAL DES CHASSEURS



La SAMC a maintenant une page facebook rejoignez-nous :

https://www.facebook.com/MemorialdesChasseurs/

Ce musée se situe dans l'enceinte du château de Vincennes. L'entrée se trouve à l'extrême gauche du Pavillon du Roi.
Il est ouvert tous les mercredis, de 14h00 à 17h00, et les 1er et 3e samedis du mois, de 14h00 à 17h00.

L'entrée est gratuite. samc@bleujonquille.fr

DONS FANION

Le Contre-Amiral (2° Stion) Bernard Fabiani a remis au président régional Alain Theuret, à la Maison du Combattant de TOULON, un Fanion 14-18 Vert et Jonquille, d'une Cie de Mitrailleuses du 27° B.C.A.
Celui-ci la ensuite remis, lors de la Sidi-Brahim, au président du musée des chasseurs Jean-Claude Jacotot en présence de Yvick Herniou vice-prrésident de la FNAC et historien.



Ce Fanion était en Algérie et c'était le Grand Père du Contre-Amiral (75 ANS) qui le détenait. En 1962, lors du départ des Français d'Algérie, il a été sauvé et ramené en France par son Père ...
La création des Cies de Mitrailleuses date du 22 Août 1916 à 4 Sections et 16 Pièces jusqu'en 1917, où elles passent à 12 pièces, mais avec un canon de 37 mm et un mortier de 81 mm en plus.









La Fédération souhaite apporter un éclat tout particulier pour le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale en associant le Cor de Chasse et le FNAC Infos comme relayeurs de la participation massive des chasseurs à cette commémoration primordiale !

Elle souhaite recevoir des articles et des témoignages de participation, à l'échelle des Bataillons, EMHM incluse, et des associations sur cette date de première importance qu'est le 11 novembre cette année. Les photos de groupe, de Bataillon, de compagnie ou de section, de chasseur isolé avec ou sans fanion seront d'autant de témoignages du devoir de mémoire et du souvenir respectueux de nos illustres anciens ! Chasseur et amicaliste, quel que soit leur localisation sur le globe, méritent d'être présentés dans nos organes de communication.

La Fédération vous remercie de relayer l'information et de lui transmettre toutes vos activités autour du 11 novembre 2018.

Il n'y a pas de petites ou de grandes commémorations ! Il suffit d'être présent et de penser quelques instants à nos anciens héroïques pour que la fête soit belle et réussie !

Merci à tous pour ce mouvement.



Sites sur nos beaux chasseurs :

Nous souhaitons étendre nos informations sur l'histoire des chasseurs par les divers sites internet qui évoquent nos Bataillons et nos campagnes. Nous signaleront au fur et à mesure ces sites méritant d'être connus et qui permettront d'apporter des compléments efficaces dans la connaissance de l'arme bleue.

http://www.museemilitairelyon.com/spip.php?article169

Centré sur le 7e Bataillon, nous obtenons quelques précieuses informations sur son histoire.

http://www.memoire-des-alpins.com/historique-des-troupes-alpines/1919-1939/les-corps-de-troupe/bca-bataillons-de-chasseurs-alpins/

Laurent Demouzon est un fervent défenseur de nos chasseurs alpins et le prouve depuis longtemps avec ses très nombreuses publications.

http://armeesdechampagne.forumactif.org/t330-le-1er-bataillon-de-chasseurs-a-troyes-en-1910

Le 1er BCP en 1910.

https://did41bcp.blogspot.com/p/le-41eme-bataillon-dechasseurs-pied-est.html

Site retraçant l'historique du 41e BCP au cours de la 1e GM.

http://ea58.free.fr/MichelElBaze/complements/General-BUISSON-CapitaineGriolet-CommandantDesid%C3%A9ri-batailledel-Aisne.html

Site relatant la bataille de l'Aisne en 1940 avec les 22e et 62e BCA.

D'autres liens le mois prochain ….



Le Chef de Bataillon Marcel RIME-BRUNEAU, en grande tenue modèle 1922, alors chef de corps du 2e Bataillon de Chasseurs à Pied vers 1930/1931.

Le chef de Bataillon Rime-Bruneau est fait officier de la Légion d'Honneur le 24 décembre 1931 ce qui permet dater la photo au début des années 30. En effet, la légion d'honneur sur la photo ne comporte pas la rosette d'officier et il ne porte pas la croix du combattant créée en juin 1930. A noter cependant qu'il arbore une médaille interalliée du modèle de Dubois ou un modèle Belge.

Marcel Rime-Bruneau est né le 22 juillet 1893 à Alger, il entre en service le 07 octobre 1911.

Issu de Saint-Cyr, *96ème promotion : Promotion des Marie-Louise* il est nommé Sous-Lieutenant le 1er octobre 1913 et affecté en janvier 1914 au 22e Bataillon de Chasseurs Alpins d'Albertville.

Nommé Lieutenant le 25 décembre 1914, il combat en Alsace et dans les Vosges en 1914 et 1915 (Mandray, La Tête de Béhouille, Metzeral, le Barrenkopf), puis après deux blessures, sur le front de l'Aisne, il est nommé Capitaine le 4 octobre 1916, combat en 1917 et 1918 au sein de l'Artillerie Spéciale, ancêtre des chars de combat avec les chars Saint-Chamond.

Il est nommé Chef de Bataillon le 25 juin 1930 et prend le commandement du 2e BCP. C'est vraisemblablement à cette occasion qu'est pris ce cliché.

De 1935 à 1939, il dirige les travaux de défense sur tout le territoire de la Tunisie et en particulier dans le sud tunisien où il est Directeur des travaux de la ligne Mareth (1) avant d'être nommé Lieutenant-Colonel le 25 septembre 1937.

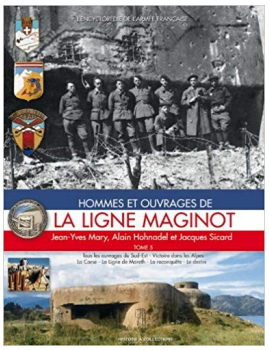
Le 12 mais 1940, il devient Chef d'Etat-Major de la 4e DCr, fraîchement créée, sous les ordres du Colonel De Gaulle.
Leurs deux carrières présentent un certain nombres de similitudes dont celle d'avoir servi dans des bataillons de chasseurs et d'avoir oeuvré au développement des chars de combat.



Un ouvrage écrit par sa fille et publié en 2005 retrace l'ensemble de sa carrière :

"Au service de la France"

chez Jérôme Do Bentzinger éditeur.



Il est aussi fait référence au Colonel Rime-Bruneau et à la ligne Mareth dans le Tome 5 :

"Hommes et ouvrages de la Ligne Maginot"

chez Histoire & Collections.

(1) Située au sud de Gabès, la ligne Mareth était destinée à empêcher toute velléité italiennes sur le protectorat Tunisien. Non engagés lors des hostilités Franco-italiennes de juin 1940, les points fortifiés de la ligne Mareth furent cependant utilisés par les troupes de Rommel retraitant vers la Tunisie après les combats d'El-Alamein en novembre 1942 et empêcheront la progression des troupes Britanniques. Ce n'est qu'en mars 1943, que ces derniers réussirent à progresser vers Tunis en contournant la ligne Mareth par l'ouest.

** tenue31.fr est un musée en ligne honorant la mémoire des officiers et de l'Armée Française sur la période 1918 à 1940. C'est aussi une page Facebook et un compte Twitter.*

Laurent

8ème BATAILLON DE CHASSEURS

CEREMONIES A SEURRE – Le 9 septembre 2019

A la demande du Président de la Fédération des Chasseurs à Pied, Alpins et mécanisés, notre président d'Amicale le LCL (H) Daniel FAVARD s'est rendu à SEURRE pour la célébration du 173 éme Anniversaire des combats de SIDI-BRAHIM.

Accueilli par le Président régional GROSSIORD Henri, et le président Gérard JOBLON ancien du 8° et amicaliste c'était l'occasion pour lui de rencontrer six anciens du 8°.

Notre fanion était porté par Mr MEUNIER Gérard, ancien du 8° .Celui-ci était déjà porteur de notre fanion à GOULOUX le 9 Juin 2018.

Cette belle cérémonie était rehaussée par la présence de Mr le Maire, de l'harmonie municipale, des sapeurs-pompiers du village, des enfants, des fanions et amicalistes de la région.

Le repas pris en commun était ensuite suivi par une assemblée générale précédée d'une remise de récompenses fédérale.







BOUTIQUE

CALENDRIER CHASSEUR 2019

Prix calendriers :
[10.50 € de 1 à 19] - [10 € de 20 à 49] - [9.50 € de 50 à 99] - [9.00 € de 100 à 149] - [8.50 € à partir de 150].

Frais de port offerts

Dernière



Commande

. . . . . .

BON DE COMMANDE à renvoyer (avant le 15 octobre 2018) accompagné du règlement à la F.N.A.C. Château de Vincennes - avenue de Paris - 94306 VINCENNES Cedex

Nom de l'amicale : . . . . . N° de l'amicale : . . . . . .

Nombre de calendriers muraux 2019 commandés : . . . . . .

Commande à adresser à la personne indiquée ci-dessous :

Nom et Prénom : . . . . . .

Adresse complète : . . . . . .

Code postal : . . . . . Commune : . . . . . .

Téléphone : . . . . . Courriel : . . . . . .

Date et signature :